

Adoption du bilan social 2016.

Conseil d'administration du 3 juillet 2017

Délibération 2017/07/CA-081

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;
Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 27 juin 2017 ;*

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le bilan social 2016.

Toulouse, le 3 juillet 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35 Nombre de membres présents ou représentés : 24	Nombre de voix favorables : 23 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 1 Ne prennent pas part au vote : 0
--	---